



CONSERVATOIRE  
MÉDITERRANÉEN  
— PARTAGÉ —



p. 6 et 7

p.2 Edito

Infos mairie p. 3

p. 4 et 5 Intercommunalité

Infos assos p.8 et 9

p.10 et 11 La citation ...  
de Wangari Muta Maathai



Le Conseil Municipal du 26 février a approuvé, à l'unanimité, **la vente des murs de l'Auberge de Correns** pour un montant de 720 000 € à Monsieur Jean-Marie Paul, propriétaire du Château Réal Martin et ce, après une procédure d'appel d'offres dont la publicité a largement été faite dès fin décembre.

Le candidat retenu a présenté son projet au conseil municipal :

- en rappelant qu'il est propriétaire du Château Real Martin à Correns depuis près de 20 ans et qu'il s'investit dans la démarche de l'agriculture bio du village.
- en précisant qu'il est propriétaire, avec ses fils, d'un grand groupe français spécialisé dans la restauration, l'hôtellerie et le métier de traiteur dans la région parisienne et que la famille vient d'investir dans un hôtel à Cannes.
- en soulignant qu'il sait que le bâtiment de l'auberge est grevé d'un fonds de commerce, qu'il souhaite poursuivre ce bail, comme la loi le prévoit, et qu'il ne souhaite pas l'exploiter directement.
- en indiquant qu'il réalisera des travaux importants pour améliorer l'exploitation de l'hôtel-restaurant : en aménageant une buanderie et un local de stockage, en réhabilitant un appartement au sein de « l'annexe » de l'auberge pour y installer la famille de l'aubergiste et ainsi libérer des chambres d'hôtel.
- en ajoutant qu'il envisage d'acheter la maison voisine dans la perspective d'une extension de l'auberge.
- et en indiquant qu'il s'engage à garder la destination historique et patrimoniale de l'auberge à savoir un hôtel-restaurant.

Il apparaît que cette offre répond tout à fait au souhait manifesté par le conseil municipal, à savoir la pérennité de cet établissement comme hôtel-restaurant.

**L'intérêt de cette vente est d'éviter que, dans les six prochaines années, aucun investissement ne soit plus possible à Correns.** En effet, comme j'ai eu l'occasion de vous le dire à plusieurs reprises, les ressources attribuées à toutes les mairies de France par l'État et les autres collectivités territoriales (Région, Département et Agglomération) ont sensiblement diminué, impactant fortement les budgets. Nous ne pouvions imaginer des baisses aussi fortes des dotations de l'État quand nous avons décidé d'entamer, en début de mandat, les travaux indispensables à la rénovation du centre-village.

Le produit de cette vente va permettre à la commune de :

- rembourser les emprunts restants sur l'achat de l'auberge
- affecter 500 000 € au remboursement d'autres emprunts
- éviter l'asphyxie financière de la commune
- autofinancer à hauteur de 150 000 € les investissements prévus qui seront votés lors du prochain budget 2019 (de l'ordre de 250 à 300 000 €).
- laisser une marge de manœuvre significative pour les investissements des prochaines années.
- bénéficier, chaque année, de la subvention d'investissement de 100 000 € du Conseil Départemental, à laquelle elle ne pourrait prétendre si elle n'investit pas.

Ces choix sont approuvés par le Préfet et par la Direction des Finances Publiques qui accompagnent et conseillent les mairies sur le plan financier.

Tout le monde est libre de ses opinions mais **j'en appelle au bon sens de chacun**. La haine et la déraison ne peuvent pas guider une politique sauf au temps les plus sombres de l'Histoire. Aujourd'hui le Conseil municipal, élu démocratiquement et représentant l'ensemble des Corrensois, a fait ses choix honnêtement, sans esprit partisan, avec sagesse et dans l'intérêt du village et de son avenir.

**Michaël Latz**

## ETAT CIVIL

### Ont vu le jour ...

Ange COTI • 10/10/18  
Yaël TARDIEU • 24/10/18

### Nous ont quittés mais restent parmi nous ...

*Erratum bulletin n°38 :*  
Jean-Pierre LUSSEAU • 09/10/2018

Eliane GIUSEPPI épouse REYNAUD 07/08/2018 • José GARCIA BAQUETA 23/10/2018 • Elise GONDRAN 05/12/18 • Robert HONORAT 09/12/18 • Gaby POLY veuve DAMPERONT 12/12/2018 • Mireille BIGEON 15/12/2018 • Martine MOUILLEBET épouse KAUFFER 12/01/2019 • Robert ROUSSAFFA 08/01/2019 • Jean-Marc HERBAUT 26/01/2019 • Robert ROUSSAFFA 28/01/19 • Christiane LAMBERT veuve HACHE 22/02/2019

## Aménagement de la place : les travaux en cours et le planning

Vous avez pu constater que les travaux repris l'automne dernier avancent à grands pas. Terrassement et pose des réseaux sont finis depuis la fin février ; la pose des bordures et des pavés, ainsi que la mise en place des enrobés (goudronnage) jusqu'à la rue du Cros, se terminent également. En mars et en avril, la petite fontaine sera remontée, les entreprises couleront le béton désactivé en deux phases : côté église et côté mairie.

Pour rappel, il est demandé de respecter les travaux en cours, notamment le temps de séchage du béton, et ce pendant trois semaines. Les piétons pourront circuler mais aucun véhicule ne sera autorisé jusqu'à la mi-mai.

**Le 1<sup>er</sup> mai, la place sera officiellement inaugurée** par le maire et le conseil municipal. Au programme : apéritif déjeunatoire, musique et chants ...

## Grand débat national

L'Agenda 21 de Correns a réuni une cinquantaine de personnes le 9 mars dernier à la Fraternelle, pour échanger sur les thèmes du Grand débat national.

Les propositions des participants sont consultables sur le site de [corrensagenda21.fr](http://corrensagenda21.fr)

> <https://goo.gl/c5FWpg>

# Le Point d'Accès au Droit : un service public de proximité pour l'accès au droit à tous

Toute personne peut venir se renseigner sur ses droits, ses obligations et sur les démarches à suivre. Des consultations avec des professionnels du droit, des acteurs du recours amiable ou encore des juristes spécialisés vous sont proposées, gratuites et confidentielles, sur rendez-vous, au Point d'Accès au Droit, antennes de Brignoles et de Saint-Maximin.

Le point d'accès au droit accueille également des services judiciaires pour plus de proximité : délégué du Procureur, médiateur pénal, agents du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ... mais aussi :

- des **professionnels du Droit** : Avocats, Huissiers de Justice et Notaires répondront à vos problématiques de droit privé.

- des **acteurs du recours amiable** : conciliateur de justice (pour toutes les résolutions amiables des litiges du quotidien), Délégué du Défenseur des Droits (pour tous les litiges entre un service public et l'usager, lutte contre les discriminations, défense des droits de l'enfant, déontologie de la sécurité), Médiatrice Familiale (une médiation pourra être mise en place en cas de rupture du dialogue dans la cellule familiale ou en cas de séparation conjugale).

- des **juristes spécialisés** en : Droit du Logement / Immobilier (rdv avec les juristes de l'Agence Départementale de l'Information sur le Logement), Droit de la Famille et en Droit du Travail (rdv avec les juristes du Centre d'Information sur le Droit

des Femmes et des Familles du Var), Droit Pénal (pour les victimes d'infractions pénales) pour des conseils juridiques (rdv avec un juriste de l'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions du Var), pour un soutien psychologique (rdv avec un psychologue de l'AAVIV).

- L'**association CRESUS VAR** (difficultés financières, surendettement, micro crédit...) tient une permanence au sein du Point d'Accès au Droit de Brignoles. Pour prendre un rendez-vous appelez au 06.09.97.30.08

- Des **Experts-Comptables** vous recevront sur l'antenne de Saint-Maximin.

- Un **écrivain public** pourra vous aider à rédiger des courriers administratifs et juridiques.

## Point d'Accès au Droit

### Communauté d'Agglomération de la Provence Verte :

Quartier de Paris  
174, Route départementale 54  
83170 BRIGNOLES

Tél : 04 98 05 93 73  
pad@caprovenceverte.fr  
www.caprovenceverte.fr

### Horaires d'ouverture :

Lundi de 9h00 à 12h15 et de 14h à 17h  
Mardi de 9h00 à 17h  
Mercredi de 9h00 à 12h15 - Fermé AM  
Jeudi de 9h00 à 12h15 et de 14h à 17h  
Vendredi de 9h00 à 12h15 - Fermé AM

# Le Point Rénovation Info Service Espace Info-Energie (PRIS EIE)

C'est un service public, gratuit et indépendant de toute structure commerciale, porté par l'Agence des politiques énergétiques du Var. Il a pour objet d'informer, de conseiller et d'accompagner toutes les personnes intéressées par la **rénovation énergétique** de leur logement et le recours aux **énergies renouvelables**.

Les particuliers peuvent trouver de nombreux avantages à rénover leur logement :

- améliorer le confort de leur logement, été comme hiver
- réduire leurs factures d'énergie
- augmenter la valeur de leur bien
- être un citoyen éco-responsable.

Mais Rénover, c'est être confronté à de nombreux choix et à beaucoup de questions. Les conseillers sont là pour vous aider dans toutes les étapes du projet :

- aide à la définition du projet
- accompagnement technique
- informations sur les aides financières
- mise à disposition de supports, guides pour une information ciblée
- étude des devis.

Les conseillers apportent des réponses concrètes à toutes les questions (techniques, financières, réglementaires), lors de permanences de proximité tous les 4<sup>e</sup> mercredi du mois, sur rendez-vous à la Communauté d'Agglomération Provence Verte.

## Permanences sur le territoire de l'Agglomération Provence Verte les 4<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois

Mercredi 23 janvier 2019	9 h - 12 h	GAREOULT
	13h30 - 16h30	SAINT MAXIMIN
Mercredi 27 février 2019	9 h - 12 h	BRIGNOLES
	13h30 - 16h30	GAREOULT
Mercredi 27 mars 2019	9 h - 12 h	BRIGNOLES
	13h30 - 16h30	SAINT MAXIMIN
Mercredi 24 avril 2019	9 h - 12 h	GAREOULT
	13h30 - 16h30	SAINT MAXIMIN
Mercredi 22 mai 2019	9 h - 12 h	BRIGNOLES
	13h30 - 16h30	GAREOULT
Mercredi 26 juin 2019	9 h - 12 h	BRIGNOLES
	13h30 - 16h30	SAINT MAXIMIN





Le **Conservatoire Méditerranéen Partagé**  
a pour vocation de mettre en réseau, coordonner, soutenir et valoriser  
la conservation et la promotion des variétés de terroir typiques du bassin méditerranéen.

## Le Conservatoire et Correns :

La commune de Correns a pris une part active à la création du Conservatoire Méditerranéen Partagé, avec l'aide considérable de Lou Labo. Aujourd'hui, la présidence de cette association est assurée par Nicole Rullan, notre 1<sup>ère</sup> adjointe, et la commune compte s'engager rapidement dans la conservation et la réintroduction de certaines variétés détenues par le conservatoire. D'ores et déjà, certains bulbes anciens ont élu domicile dans le petit jardin derrière la Poste. Plusieurs projets sont également à l'étude comme la replantation d'une parcelle communale avec des cépages de raisins blancs en voie de disparition sur notre territoire ; l'introduction dans les espaces publics du village d'espèces issues du conservatoire, notamment des arbres fruitiers et des fleurs coupées.



## La protection et la diffusion de la biodiversité cultivée de Méditerranée

Le Conservatoire Méditerranéen Partagé est une association créée en 2018 qui regroupe un réseau d'acteurs publics et privés engagés dans la conservation, l'utilisation et la valorisation du patrimoine agricole méditerranéen.

L'association poursuit un double objectif :

- conserver la diversité biologique, notamment les espèces végétales locales, rares, anciennes et de terroir.
- collecter et transmettre les bonnes pratiques agricoles et les savoir-faire régionaux méditerranéens.

## Un collectif riche de sa diversité

A travers la diversité des profils de ses adhérents et de ses partenaires, le Conservatoire Méditerranéen Partagé dispose d'une expertise transversale.

L'association regroupe :

- des chercheurs et experts comme l'INRA et la Chambre d'Agriculture
- des agriculteurs, avec plusieurs domaines engagés dans cette ambition.
- des collectivités locales, notamment plusieurs communes impliquées sur les territoires de Provence Méditerranée et de Provence Verte.
- des gestionnaires d'espaces naturels comme la Réserve Naturelle Nationale de la Plaine des Maures ou le Parc National de Port-Cros.
- des associations « gestionnaires de collections ».
- des structures de formation professionnelle telles que le lycée agricole d'Hyères et celui de Saint Maximim.

## De la recherche jusqu'à la plantation

Les activités de l'association sont :

- la participation et la contribution à la recherche variétale et à l'adaptation au changement climatique.
- la création et la mise en place du programme « vergers d'avenir », qui comporte une vingtaine de sites entre 4000 m<sup>2</sup> et 2 ha sur lesquels sont plantés des variétés d'arbres fruitiers à haute importance pour la conservation du patrimoine génétique.
- la mise en place d'un conservatoire des fleurs coupées avec la filière horticole.
- le soutien aux projets de conservation et de valorisation pour les produits identitaires comme la Prune de Brignoles et le Coing de Cotignac.
- la mise en place de modèles, d'outils et de contrats de conservation, de recherche et développement.

\* Le comité de pilotage du CMP est composé du Conservatoire de Porquerolles, du Parc National de Port Cros, des domaines de la Courtade et de la Môle, du Cabinet d'agronomie Provençale, des lycées agricoles de la Provence Verte et de Hyères, du Comité du coing de Cotignac, des associations La Prune de Brignoles et Lou Labo de Correns, et de la commune de Correns.



## Sol'O Bio

### Nouveaux horaires de l'épicerie à partir du mois de mars :

- Lundi et mercredi : 9h à 13h
- Mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h à 13h et de 16h30 à 19h
- Fermé le dimanche

C'est l'association Sol'O Bio qui gère l'épicerie l'Oustau Bio où sont vendus des produits locaux et régionaux : fruits et légumes, épicerie, et divers produits en vrac (céréales, fruits, lessive etc).

L'adhésion annuelle de 10 € permet de soutenir l'association dans sa dynamique locale (création d'emplois, soutien des producteurs locaux, participation à des événements). En 2019, les adhérents bénéficient d'une remise de 5% pour chacun de leurs achats.

Pour les personnes intéressées, l'association souhaite également mettre en place des commandes groupées de produits vendus en vrac tel que riz, couscous, farines etc. Des ateliers ponctuels de cuisine vivante, en partenariat avec Cécile Penot de "Cuisine En Vie", sont programmés tout au long de l'année.

## Foyer-Culturel

L'exposition annuelle du club de peinture aura lieu du 17 au 21 mai prochain au Fort Gibron.

## Le chantier

### MZE SHINA Concert

21h et rencontre dès 19h  
Vendredi 29 mars, Fort Gibron

### Equinòxis 11.1

Concert de restitution  
Dimanche 31 mars, 16:00  
Fort Gibron

### ISHTAR CONNECTION

Étape musicale. Concert dans le cadre du festival Les Printemps du Monde (7 - 9 juin)  
Samedi 8 juin, La Fraternelle

## Le cinéma revient

Grâce à une nouvelle convention établie entre la commune et la Fédération des Œuvres Laiques, les séances auront de nouveau lieu le dimanche, une fois par mois (hors vacances scolaires) et deux séances seront prévues pendant les vacances scolaires, dont une pour les plus jeunes, dans la salle des Pénitents Blancs et en extérieur cet été si le temps le permet. Nous vous y attendons nombreux.

### Prochaines projections :

- le 17 mars à 18h
- le 11 avril à 18h et 20h30

## Arts et Découvertes

Le club fêtera ses 10 ans avec une exposition en juillet au Fort Gibron sur le thème de l'été en Provence.

## Marché artisanal de printemps

Producteurs, créateurs, artisans, animations (gratuites) pour les enfants s'installeront toute la journée, pour l'arrivée des beaux jours. Possibilité de restauration sur place, manifestation en intérieur en cas de mauvais temps. Organisé par le comité des fêtes.

**> Autour du Jeu de Boules et de la Fraternelle, le 6 avril.**



# Compagnie Mimo

## DINS LA PLAÇA

Proposé par **Baltazar et Miquèu Montanaro** de la Compagnie MIMO, *Dins la plaça* est un parcours de stages de musique qui se déploie dans des communes de l'agglomération de la Provence Verte. Ces stages sont ouverts à toute personne ayant une pratique musicale, vocale ou instrumentale, amatrice ou professionnelle.

En résidence au collège Geneviève de Gaulle Anthonioz dans la commune de Carcès pour l'année scolaire 2019, la compagnie a fait le choix d'affirmer sa présence en y déployant son premier parcours musical. Articulé autour d'un répertoire de chansons, le stage abordera des thèmes tels que l'improvisation, la transmission orale, le jeu et l'instinct, la polyphonie ... pour se clôturer par une restitution publique le dernier dimanche du stage. Avec l'objectif de faire naître un nouveau lien entre habitants, musiciens, partenaires et institutions du territoire, *Dins la Plaça* se déplace en Provence Verte pour créer de nouveaux espaces de rencontres et de musique.

A l'occasion de ces stages, la Cie Montanaro, pour faire découvrir son univers musical aux habitants, offrira un concert dans la commune d'accueil.



### ***Dins la plaça #1 - Carcès***

*samedi 23 et dimanche 24 mars  
Collège de Gaulle Anthonioz.*

***Concert public gratuit***  
*dimanche 24 mars à 17h  
Château de Carcès*

### ***Dins la plaça #2 - Brignoles***

*Stages (10h – 13h / 15h – 18h) :  
samedi 27 et dimanche 28 avril  
samedi 18 et dimanche 19 mai  
Espace citoyen Stéphane Hessel  
(avenue Foch)*

*Samedi 18 mai à partir de 17h  
Concert Guillomin Project  
Jardin Théâtre, Le Val*

*Dimanche 19 mai à 17h  
**Restitution publique***

*Prix stage Dins la plaça : 10 €  
(adhésion à la Cie)*

*Repas du midi sous forme d'auberge  
espagnole*

*Renseignements et inscriptions :  
06 77 58 30 80*

## Promenade sonore et veillée radiophonique en Provence Verte

Dimanche 31 mars à 14h, à l'initiative de **Radio Grenouille**, Baltazar Montanaro-Nagy fabrique sa promenade sonore et invite tous les curieux à le suivre sur les chemins de Correns, « *casque sur les oreilles et pieds en mouvement* », à la rencontre de la nature et de ses habitants.

# La citation

Retrouvez tous les mots de la liste dans la grille (cochez chaque lettre).

Ils peuvent être inscrits aussi bien de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut, aussi bien à l'horizontale qu'en diagonale.

Chaque mot ne figure qu'une fois dans la grille mais une même lettre peut servir pour plusieurs mots. Une fois tous les mots trouvés, il vous restera quelques lettres non marquées dans la grille : elles sont déjà placées dans l'ordre et vous permettront de découvrir une citation ...

## ... de Wangari Muta Maathai

N S A E G A T I R E H P P R P R S B L A N C T H E  
 E E R O N N S E T L C A A E D E X I E S G A A O G  
 E M B R B O T E O I T R H I N I U O N R R M S R A  
 N E O V E R I C N R E C E S A T A D O S E P E T T  
 A T R E A R A S I S A N I S G E N I I R N A N I R  
 R S I H A L A M S N V B T A R S O V T E A G N C A  
 R Y C V E U O N E I I L E N I I I E A C D N E O P  
 E S U S L I A R R L M S R G C O G R I H I E I L D  
 T O L T N N G O I N B S A O O N E S C E E S C E E  
 I C T E G S N S O S R A N C L C R I O R R I N R V  
 D E U I R N A I G E A I R A E N I T S C E R A U E  
 E S R U E T T E I V D T E U R E O E S H N E O T L  
 M A E M I C N T E C T P I R D T T E A E A C V A O  
 C L E O E E O R O E L N N O A D A P T A T I O N P  
 F N N T T C M L E A E I U R N S V E R U T L U C P  
 T E O I I E L E Q R N N R F E D R A G E V U A S E  
 O R Q R N E S U T F I O P E C N E I C S N O C N M  
 P U B T C S E T S T I A I R E I S U O B R A C E E  
 E A I T E M E E R O E T N S E C N E M E S N T D N  
 A N I H I M C N S L E R C E U N O I T I D A R T T  
 O O C N S E E C O L O G I E T F C R E I D N A M A  
 N I I N P R A T I Q U E S A L R F R U I T I E R S  
 R E A S E U Q I N A T O B S L L A I L A T E G E V  
 R R E U Q N A T S E R B R A O C O P D S E B L U B  
 T P E P I N I E R E I S I A R F L C A B E R N E T

## Le proverbe de la saison

« *Père qu'un pichot crèisse fau tout un vilage* » ~

« *Pour qu'un enfant grandisse il faut tout un vilage* » ~

**Le gagnant du jeu précédent a trouvé la citation :**

« *La culture ...  
ce qui a fait de l'homme autre chose qu'un accident de l'univers* »  
~ **André Malraux**

*Le gagnant, tiré au sort parmi les bonnes réponses, sera avisé directement pour retirer un bon d'achat chez un commerçant de Correns.*

**Les réponses sont à déposer en mairie avant le 15 mai 2019.**

ABRICOTIER	COGNASSIER	HERITAGE	RICHESS
ADAPTATION	COLLECTIF	HORTICOLE	SAUVEGARDE
AGRICOLE	COLLECTION	LOCALES	SEMENCES
AMANDIER	CONSCIENCE	MEDITERRANEEN	SENSIBILISATION
ANCIENNES	CONSERVATOIRE	NATUREL	TRADITION
ARBORICULTURE	CULTURE	NOISETIER	TRANSMETTRE
ARBOUSIER	DEVELOPPEMENT	PARC	TRANSMISSION
ARBRE	DIFFUSION	PARTAGE	VALORISATION
ASSOCIATION	DURABLE	PARTENAIRE	VARIETE
BIODIVERSITE	ECOLOGIE	PATRIMOINE	VEGETAL
BOTANIQUE	ECOSYSTEMES	PEPINIERE	VERMENTINO
BULBES	ENVIRONNEMENT	PLAQUEMINIER	
CABERNET	ESPECES	PRATIQUES	
CAMPAGNES	FLEURS	PROTECTION	
CARIGNAN	FRAISIER	PRUNIER	
CERISE	FRUITIERS	RARES	
CHARTE	GENETIQUE	RECHERCHE	
CINSAULT	GRENACHE	REGIONAUX	
CLAIRETTE	GRENADIER	RESTANQUE	

VOTRE RÉPONSE ⇨

VOTRE NOM ⇨

# NUMEROS DE TELEPHONE ET HORAIRES D'OUVERTURE

[www.correns.fr](http://www.correns.fr)

Mairie • Accueil

04.94.37.21.95

[mairie@correns.fr](mailto:mairie@correns.fr)

**Accueil du public** • du mardi au samedi de 9h à 12h

**Accueil téléphonique** • du lundi au vendredi 9h/12h et 14h/16h, samedi 9h/12h

Service **Administratif | État Civil**

04.94.37.21.96

[administration.mairie.correns@orange.fr](mailto:administration.mairie.correns@orange.fr)

Service **Urbanisme**

04.94.37.22.16

[urbanisme.mairie.correns@orange.fr](mailto:urbanisme.mairie.correns@orange.fr)

Service **Finances**

04.94.37.21.98

[finances\\_mairiecorrens@orange.fr](mailto:finances_mairiecorrens@orange.fr)

**Police rurale**

[policeruralecorrens@gmail.com](mailto:policeruralecorrens@gmail.com)

**Encombrants**

tous les 2<sup>e</sup> mercredi du mois

inscriptions en mairie • *les sortir la veille*

04.94.37.22.16

Services **Techniques | Eau Assainissement**

04.94.37.22.16

[techniquecorrens@gmail.com](mailto:techniquecorrens@gmail.com)

Accueil **Pôle Famille**

04.94.59.45.45

[clsh-correns@orange.fr](mailto:clsh-correns@orange.fr)

**Bibliothèque** municipale  
mercredi et samedi de 15h à 18h

**Ecole** communale : 04.94.59.56.31

**La Poste** : 04.94.59.58.11

**Point Info Tourisme**

à l'accueil de la mairie

du mardi au samedi : 9h/12h

Ne manquer  
aucune  
information  
c'est très simple :

*Ecoutez*

*le haut-parleur du Fort Gibron  
ou au téléphone : 04.94.37.22.52*

*Recevez*

*les infos par courriel  
inscrivez-vous à la lettre  
sur le site internet de la mairie  
[www.correns.fr](http://www.correns.fr)*

Vacances scolaires

**Fin des cours** :

samedi 6 avril 2018

**Reprise de l'école** :

mardi 23 avril 2018

Une remarque sur le bulletin communal ?  
[mairie@correns.fr](mailto:mairie@correns.fr) ou en mairie

LA SENSATION D'UN PRIVILÈGE  
**BD CORRENS**  
5<sup>e</sup> Village des Pêcheurs